



Ouverture du chantier	16/06/2011	1ère séance de chantier
Mise en service	(01/04/2013)	Fin 1ère étape (Ecole)
Mise en service	(20/08/2014)	Fin 2ème étape

FINANCEMENTS	EMPD	DATES	MONTANTS	A REGUL.	CUMUL
CR. ETUDE C.E.		07/03/2002	50,000.00	N	N
CR. ETUDE G.C.	88	17/06/2003	3,700,000.00	N	O
CR. OUVR. G.C.	10286	29/06/2010	52,570,000.00	N	O
SUBV. COMMUNE DE NYO			130,000.00		O
Total			56,400,000.00		

SUBVENTIONS	ENCAISSEES	ESCOMPTEES	POURCENTAGES
SUBVENTIONS TIERS			
COMMUNE DE NYON SERV		130,000.00	0.23 %

AMORTISSEMENTS	EMPD	MONTANTS	NBRE D'ANNEES	
CR. ETUDE G.C.	88	2003	370,000.00	10 an(s)
CR. OUVR. G.C.	10286	2011	2,102,800.00	25 an(s)

PLANIFICATION	DEPENSES	RECETTES	PARTS VD
Avant	10,312,944	200,000	10,112,944
2012	11,800,000	0	11,800,000
2013	8,000,000	0	8,000,000
2014	10,000,000	0	10,000,000
2015	10,000,000	0	10,000,000
2016	3,750,000	0	3,750,000
2017	600,000	0	600,000

Montant total	54,462,944	200,000	54,262,944
Base de la planification	56,400,000	130,000	56,270,000

-----  
COMMISSIONSMEMBRES  
-----

## CC COMMISSION DE CONSTRUCTION

PRESIDENT : MONSIEUR GARDEL JACQUES

MEMBRE (S) : MONSIEUR DELUZ YVES

MONSIEUR TROESCH PATRIK  
MONSIEUR MARQUIS GERARD

## CP COMITE DE PROGRAMMATION

PRESIDENT : MONSIEUR ROSAZZA MICHEL

MEMBRE (S) : MONSIEUR MAIBACH PATRICK  
MADAME FONJALLAZ DENISE  
MADAME CLERC JOSIE  
MONSIEUR DE MURALT ERIC-----  
MANDATAIRES  
-----

M-AC Acousticien : ARCHITECTURE &amp; ACOUSTIQUE S.A.

M-AR Architecte : AEBY PERNEGER &amp; ASSOCIES S.A. (MP)

-----  
MESSIEURS BAKKER & BLANC ARCH. SARL

M-CI Ingénieur civil : PERRETEN & MILLERET S.A.  
M-CV Ingénieur CVC : MONSIEUR ZAHN OLIVIER  
M-EL Ingénieur électricité : RHONE-ELECTRA ENGINEE S.A.  
M-GE Géomètre ,ingénieur : SCHENK BERNARD S.A.  
M-GT Géotechnicien : DERIAZ GEOTECHNIQUE APPLIQUEE SA  
M-PA Paysagiste : BIOL CONSEILS S.A.  
M-SA Ingénieur sanitaire : MESSIEURS RSIS ROSA SERVICES INFORMATIQU  
MESSIEURS CONS. RSIS-ROSA ET P3-DUMONT-

-----  
COMMENTAIRE  
-----

Par décret du 17.06.03, le GC accordait un crédit de 3,7 mios pour financer les frais d'études pour l'opération du relogement de l'EPCN et l'agrandis. du Gymnase de Nyon. Pour des raisons budgétaires, cette opération a été suspendue. Pour rendre ce projet réalisable, le plan d'affectation des Ruettes a été modifié par un addenda, approuvé par le Conseil communal le 13.12.04. Le préalable étant réglé, l'Etat a pu acquérir la parcelle no 586 le 27.11.07. En août 2006, Mme Lyon a donné son accord pour que cette opération redémarre, se basant pour cela sur le rapport du GT-Ouest du 20.07.06. Un nouveau comité programmation a été nommé par le CE. Début du concours d'architecture à 2 degrés : 27.06.07. Lauréats désignés en mai 2008. Décision du CE en avril 2010 de redimensionner le projet pour limiter le crédit d'ouvrage à 52,57 mios.